

## Offre d'emploi :

Directeur(trice) de l'Accueil de loisirs de Saint M'Hervé

POSTE A POURVOIR pour le 8 avril 2024

### EMPLOI DE REFERENCE

Directeur-trice d'ACM permanent

Formation requise : BAFD ou en cours, BPJEPS loisirs tout public ou équivalent

Permis B

- Temps de travail = 70% Equivalent temps plein
- 1120,50 heures effectives à l'année
- Salaire : 1380 € brut mensuel
- Convention collective des personnels Familles Rurales.

### DESCRIPTIF

La fédération départementale Familles Rurales en convention avec l'association locale Familles Rurales et la mairie de Saint M'Hervé recherche un(e) directeur(trice) pour l'accueil de loisirs situé à Saint M'Hervé.

Le poste est à pouvoir à partir du 8 avril 2024.

L'accueil est ouvert les mercredis toute l'année, les petites vacances et 5 semaines l'été répartis sur Juillet et Août (3 semaines de fermeture en Août + 1 semaine à Noël)

### MISSIONS PRINCIPALES

- Elaborer, mettre en œuvre le projet pédagogique et en garantir le respect.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le comité de pilotage.
- Elaborer, organiser et encadrer les d'activités des mercredis, vacances scolaires en tenant compte du public et de ses besoins.
- Accueillir, en toute sécurité, les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs
- Assurer l'accueil des familles.
- Animer et gérer son équipe.
- Assurer la gestion administrative quotidienne de la structure
- Mobiliser les familles sur le projet de la structure et de l'association.

## QUALITES REQUISES



- Goût pour le travail auprès des enfants
- Bon relationnel
- Sens pratique, prise d'initiative, sens des responsabilités, autonomie et créativité

## TEMPS DE TRAVAIL



-Accueil de Loisirs  
Mercredis et vacances scolaires  
Permanences administratives en semaine, hors ouverture de l'accueil de loisirs  
Réunions en soirée éventuelles

## CONTACT



Sonia MICAULT  
[emploi.ille-vilaine@famillesrurales.org](mailto:emploi.ille-vilaine@famillesrurales.org)  
02.99.77.12.12